

## ERYTECH PHARMA

Société anonyme au capital social de 3.101.855,30 euros

Siège social : 60, avenue Rockefeller – 69008 Lyon

479 560 013 RCS LYON

(la « Société »)

### RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS (Art. L.225-184 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous vous communiquons aux termes du présent rapport, les informations relatives aux opérations d'options de souscription (les « Options ») et/ou achat d'actions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 en vertu des délégations conférées au Conseil d'administration par les Assemblées Générales du 26 juin 2020 et du 25 juin 2021.

#### 1. Conditions des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions consentis et modalités de leur exécution au titre de l'exercice écoulé

Sur délégation de l'Assemblée générale mixte réunie le 26 juin 2020, aux termes de la trente et unième résolution, le Conseil d'administration a, le 28 juillet 2020, arrêté et adopté dans toutes ses stipulations le projet de règlement de plan en langue anglaise régissant les Options 2020 (le « Plan Option<sub>2020</sub> »).

Sur délégation de l'Assemblée générale mixte réunie le 25 juin 2021, aux termes de la vingt-quatrième résolution, le Conseil d'administration a, le 27 juillet 2021, arrêté et adopté dans toutes ses stipulations le projet de règlement de plan en langue anglaise régissant les Options 2021 (le « Plan Option<sub>2021</sub> »).

Les principales caractéristiques des Plans Option<sub>2020</sub> et Option<sub>2021</sub> sont les suivantes :

- Bénéficiaires : les bénéficiaires peuvent être le Président, le Directeur général et les Directeurs généraux délégués de la Société soumis au régime fiscal des salariés ainsi que tout salarié de la Société ou de tout affilié ;
- Nombre d'actions souscrites ou acquises en exercice des Options : chaque Option donnera le droit à la souscription ou à l'acquisition d'une action ordinaire de la Société de 0,10 euros de valeur nominale ;
- Régime des « incentive stock-options » : ces Options sont attribuées sous le régime des « incentive stock-options » au sens de la section 422 de l'US Internal Revenue Code pour ceux des attributaires qui n'ont pas atteint le maximum autorisé, figurant aux Plans Option<sub>2020</sub> et Option<sub>2021</sub> ;
- Incessibilité des Options : les Options sont personnelles, insaisissables et incessibles, sauf en cas de décès du titulaire des Options.

Le Conseil d'administration a rappelé que, ainsi que l'US Internal Revenue Code exige que pour permettre l'émission d'*incentive stock-options* dans le cadre des Plans Option<sub>2020</sub> et Options<sub>2021</sub> au bénéfice de salariés résidents fiscaux US, celui-ci devra être approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires dans un délai d'un (1) an à compter du 28 juillet 2020 pour le Plan Option<sub>2020</sub> et du 27 juillet 2021 pour le Plan Option<sub>2021</sub>. L'Assemblée générale du 25 juin 2021 a, dans sa dixième résolution, approuvé le Plan Options<sub>2020</sub>. Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale devant être tenue le 24 juin 2022 et statuant aux conditions

de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, l'approbation du Plan Option<sub>2021</sub>.

Le Conseil d'administration a rappelé, conformément à l'article L. 225-178 alinéa 1 du Code de commerce, que la décision emporte renonciation des associés à leur droit préférentiel de souscription aux actions dont l'émission résultera de la levée des Options pour le cas où les Options prendraient la forme d'options de souscription d'actions.

Le Conseil d'administration a décidé de subdéléguer, à Monsieur Gil Beyen, Directeur Général de la Société, toute compétence et tous pouvoirs à l'effet de déterminer dans le cadre des Plans Option<sub>2020</sub> et Option<sub>2021</sub> :

- la liste des bénéficiaires d'Options, étant précisé que le Directeur Général ne pourra faire usage de la présente délégation de pouvoirs pour procéder à l'attribution d'Options au profit de tout mandataire social ou dirigeant de la Société ou de l'une de ses filiales,
- le nombre d'Options allouées à chacun d'eux,
- les modalités d'attribution et d'exercice des Options dans les conditions des Plan Option<sub>2020</sub> et Plan Option<sub>2021</sub> arrêtés par le Conseil d'administration, et
- plus généralement, conclure tous accords, établir tous documents, constater les augmentations de capital à la suite des levées d'options, modifier le cas échéant les statuts en conséquence, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tous organismes et faire tout ce qui serait autrement nécessaire.

## 2. Informations concernant les attributions d'option(s) de souscription et d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux

Nom du mandataire social	Plan	Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice ou d'acquisition	Période d'exercice - Date de disponibilité
Jean-Paul KRESS Président du Conseil d'administration	Plan Option <sub>2021</sub>	27 juillet 2021	27.000	3.71 €* 	Deux tiers (2/3) des Options <sub>2021</sub> : 27/07/2023 Un tiers (1/3) des Options <sub>2021</sub> : 27/07/2024
Gil BEYEN Directeur Général	Plan Option <sub>2021</sub>	27 juillet 2021	94.500	3.71 €* 	Deux tiers (2/3) des Options <sub>2021</sub> : 27/07/2023 Un tiers (1/3) des Options <sub>2021</sub> : 27/07/2024
	Plan Option <sub>2021</sub>	16 décembre 2021	21.000	2.14 €** 	Deux tiers (2/3) des Options <sub>2021</sub> : 16/12/2023 Un tiers (1/3) des Options <sub>2021</sub> : 16/12/2024

\*Correspond à la moyenne des cours de clôture de l'action constatés pendant les vingt (20) jours de négociation précédant immédiatement la date d'attribution des Options<sub>2021-27072021</sub>

\*\* Correspond au cours de clôture de la veille de la date d'attribution des Options<sub>2021-16122021</sub>

### 3. Informations concernant les attributions d'option(s) de souscription et d'achat d'actions au profit des salariés

Plan	Date d'attribution	Nombre d'options attribuées aux salariés	Prix d'exercice ou d'acquisition	Période d'exercice - Date de disponibilité
Plan Option <sub>2020</sub>	4 juin 2021	57.000	4.78 €* 4.78 €*	Deux tiers (2/3) des Options <sub>2021</sub> : 04/06/2023 Un tiers (1/3) des Options <sub>2021</sub> : 04/06/2024
Plan Option <sub>2021</sub>	27 juillet 2021	256.050	3.71 €** 3.71 €**	Deux tiers (2/3) des Options <sub>2021</sub> : 27/07/2023 Un tiers (1/3) des Options <sub>2021</sub> : 27/07/2024
Plan Option <sub>2021</sub>	16 décembre 2021	128.000	2.14 €*** 2.14 €***	Deux tiers (2/3) des Options <sub>2021</sub> : 16/12/2023 Un tiers (1/3) des Options <sub>2021</sub> : 16/12/2024

\*Correspond au cours moyen de clôture de l'action enregistré au cours des vingt (20) jours de négociation précédant immédiatement la date d'attribution des Options<sub>2020-04062021</sub> moins une décote de 5%

\*\*Correspond à la moyenne des cours de clôture de l'action constatés pendant les vingt (20) jours de négociation précédant immédiatement la date d'attribution des Options<sub>2021-27072021</sub>

\*\*\* Correspond au cours de clôture de la veille de la date d'attribution des Options<sub>2021-16122021</sub>

### 4. Information individuelle

Nous vous communiquons en annexe 1 les informations individuelles concernant les dix salariés non-mandataires sociaux de la filiale de la Société, ERYTECH Pharma Inc., dont le nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions consentie est le plus élevé.

Le 11 mai 2022

**Le Conseil d'administration**

## Annexe 1 - Information individuelle

Bénéficiaires <sup>1</sup>	Plan Option	Nombre d'Options attribuées	Prix d'achat par Option <sup>2</sup>	Date d'échéance des Options			Nombre d'Options souscrites	Nombre d'Options achetées/levées			
				Les Options pourront être exercées selon les pourcentages et le calendrier suivant :							
				à hauteur de 2/3 des Options attribués à compter du	à hauteur de 1/3 des Options attribués à compter du	et au plus tard le					
Salarié A	Option <sub>2020</sub> & Option <sub>2021</sub>	97.500	Options <sub>2020-04062021</sub> : 4,78€ Options <sub>2021-27072021</sub> : 3,71€ Options <sub>2021-16122021</sub> : 2,14€	Options <sub>2020-04062021</sub> : 04 juin 2023	Options <sub>2020-04062021</sub> : 04 juin 2024	Options <sub>2020-04062021</sub> : 04 juin 2031	97.500	0			
Salarié B		48.750					48.750	0			
Salarié C		33.750					33.750	0			
Salarié D		21.750					21.750	0			
Salarié D		19.250					Options <sub>2021-27072021</sub> : 27 juillet 2023	Options <sub>2021-27072021</sub> : 27 juillet 2024	Options <sub>2021-27072021</sub> : 27 juillet 2031	19.250	0
Salarié F		19.250					Options <sub>2021-16122021</sub> : 16 décembre 2023	Options <sub>2021-16122021</sub> : 16 décembre 2024	Options <sub>2021-16122021</sub> : 16 décembre 2031	19.250	0
Salarié G		19.250								19.250	0
Salarié H		19.250								19.250	0
Salarié J		19.250								19.250	0
Salarié K		19.250								19.250	0

<sup>1</sup> Pour des raisons de confidentialité et de respect du droit des personnes à la protection de leurs données à caractère personnel, nous n'avons pas indiqué l'identité des salariés.

<sup>2</sup> La souscription à une Option des Plans Option<sub>2020</sub> et Options<sub>2021</sub> est gratuite.